

AVIS PUBLIC



ERRATUM - DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Le 17 mars 2023, l'avis public relatif aux demandes de dérogations mineures, sur lesquelles le conseil statuera lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi, 4 avril 2023 à 19 h, a été publié.

Une erreur s'est glissée au cinquième paragraphe de cet avis. Ainsi prenez note que la superficie de l'enseigne, qui fait l'objet de la demande de dérogation (Lot numéro 2 802 271 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone C-106, afin d'autoriser pour l'enseigne au sol située aux 7160 à 7172, rue Bombardier et 9501 à 9505, boulevard des Galeries-d'Anjou), sera de 14,7 mètres :

«- une superficie maximale de 14,7 mètres pour cette enseigne au sol, et ce, malgré l'article 283 du Règlement concernant le zonage (RCA 40) qui exige une superficie maximale de 10 mètres carrés.»

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de cette séance.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514-493-8086.

Fait à Montréal, le 21 mars 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement